



Roissy, le 23 mars 2011.

### *D'un pluriel singulier vers un singulier pluriel ?*

Les élections professionnelles ont eu lieu à Air France et le résultat est sans appel. Deux syndicats PNT sont représentatifs le SPAF et le SNPL F ALPA.

Les scores réalisés donnent à réfléchir. En effet le SNPL recueille 72% des suffrages et le SPAF un peu plus de 11%. Un seul syndicat est en mesure de signer des accords et ce même syndicat est le seul à pouvoir s'opposer. Cette situation est proche de celle de nos collègues étrangers qui ne connaissent pas le morcellement syndical et qui d'ailleurs ne le comprennent pas. Pour eux une population aussi peu nombreuse avec de telles spécificités n'a pas le luxe de se disperser et au contraire doit être rassemblée. Air France, Air Linair, XL et quelques autres ont aussi compris que le temps des divisions était passé. Dans le groupe Air France deux compagnies n'ont pas réalisé ce rassemblement : Régional et Britair.

Régional est entrain de voter et il n'est pas sûr que les urnes ne reconduisent pas le même morcellement syndical qu'aujourd'hui. Morcellement qui compliquera certainement l'action syndicale pouvant même, si des syndicats exclusivement maison l'emportent, l'annihiler. A Britair la situation est certes plus claire avec deux syndicats PNT représentatifs. Mais là aussi cette partition est un luxe qui n'est certainement pas adapté au contexte général de l'entreprise et aux enjeux à venir. Une réflexion doit se mettre rapidement en place pour étudier les possibilités de rapprochement. A Air France, il y a quelques années, le SNPL et le SPAC avaient décidé de s'unir et de fusionner à terme. Ils ont réalisé cette fusion. Cette révolution dans le monde syndical (première fois que l'on pouvait assister à une fusion alors que jusqu'à lors on assistait généralement à des divisions) a débouché sur le succès actuel. Cet exemple peut être suivi à Britair pour peu que les bases des deux syndicats le réclament. Au SNPL Britair nous y sommes prêts.

Dans bien des sujets les échanges entre les bureaux syndicaux des filiales et ceux de la maison mère deviennent incontournables. Aujourd'hui il n'y a pour les PNT

qu'un seul interlocuteur syndical le SNPL F ALPA. C'est pourquoi le morcellement syndical n'a plus de sens sauf à souhaiter un repli sur soi même. Un tel repli est lourd de conséquences sur l'avenir de nos emplois.

Les choix qui sont effectués à Air France ont des conséquences sociales immédiates dans les filiales. Le dossier des bases de province en est la démonstration. C'est pourquoi les sections SNPL F ALPA du Groupe Air France ont décidé de mettre en place une commission de réflexion sur l'emploi pilote au sein du Groupe. Cette commission doit faire rapidement des propositions aux différents bureaux des entreprises pour qu'une politique commune de l'emploi pilote soit mise en place. Nous savons tous que ce qui a été fait par le passé n'a pas été au niveau des enjeux et des attentes. Les temps ont changé et on peut raisonnablement être optimistes car les notions de solidarité, de respect et soutien mutuel semblent être partagés par l'immense majorité des acteurs. Pour ce qui concerne le bureau Britair notre détermination et notre volontarisme dans ce dossier sont forts.

Bon vol à tous